

# Réunion d'information sur le Brexit, 25 janvier 2019- Bercy

#### avec:

- Nathalie LOISEAU, Ministre chargée des Affaires Européennes
- Agnès PANNIER- RUNACHER, Secrétaire d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances
- Thomas COURBE, Directeur Général des Entreprises,
- Bertrand DUMONT, Directeur Général adjoint du Trésor et les fédérations professionnelles

### Principaux messages des Ministres:

#### Situation au 25 janvier:

- Du côté britannique la situation ne se clarifie pas.
  La ratification de l'accord signé le 25 novembre entre l'UE et le RU a été refusé de façon spectaculaire par le Parlement britannique. C'était un bon accord et le seul possible.
  Il n'y a plus aucune possibilité de le renégocier, ni même la clause du Backstop qui avait été proposée par les britanniques et acceptée.
- Seule possibilité de renégociation: Que Mme May revienne vers Bruxelles pour "repenser la relation" accompagnée d'une majorité parlementaire. Ce qui est "extrêmement hypothétique".
- Il faut donc considérer qu'il n'y aura pas d'accord (Brexit dur) et que le 30 mars le Royaume Uni deviendra un "pays tiers" avec lequel l'UE n'a aucun accord d'échange. Il n'y aura pas de période de transition.
- -Par conséquent le Premier Ministre Edouard Philippe a lancé un plan d'urgence mi-janvier. Sont mises en place le plus de mesures unilatérales possibles pour assurer la meilleure continuité possible. Il s'agit "de faire au mieux", mais "rien se sera comparable à la situation actuelle".

Cinq ordonnances ont été ou seront signées dans les jours à venir. Elles concernent:

- Le droit des citoyens
- Le transports routiers et ferroviaires (Eurostar, camions, autocars, navires, etc..)
- L'exportation de matériel sensible (défense)
- Les services financiers (continuité et sécurité des services)
- Le contrôle aux frontières (50 millions débloquées pour les infrastructures portuaires et douanières. Recrutement d'agents, douanes, vétérinaires, policiers, etc)

## Messages aux entreprises:

Il est urgent et important que les entreprises prennent conscience ce qui qui les affectera dans moins de deux mois. Deux tiers des PME ne le sont pas.

Elles doivent donc s'informer et s'organiser et s'assurer d'urgence que leurs fournisseurs de se soient eux aussi préparés.



Le document "Comment se préparer à une sortie sans accord" a été <u>mis à jour.</u> Le site <u>www.brexit.gouv.fr</u> aborde de nombreux aspects.

Si le montant des droits de douane à l'entrée de produits britanniques en Europe sera celui qui s'applique aux pays tiers (tarif douanier OMC), le tarif douanier appliqué par le RU fait encore l'objet de discussions au Parlement Britannique.

La "borne haute" sera vraisemblablement le tarif extérieur européen.

Les services de l'état sont mobilisés, les fédérations et organisations professionnelles sont invitées à sensibiliser leurs entreprises adhérentes.

Les entreprises sont invitées à faire remonter leurs questions.

La Fiev y contribuera et les fournisseurs de l'automobile peuvent contacter <u>magoachet@fiev.fr</u> et/ou <u>bdescamps@fiev.fr</u>